



# Xtreme ATF Type F

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 26/10/2023 Date de révision: 27/10/2023 Remplace la fiche: 30/06/2019 Version: 5.0

### RUBRIQUE 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Xtreme ATF Type F  
Code du produit : 567550  
Groupe de produits : Produit Fini

#### 1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions : Huile de graissage

#### 1.3. Fournisseur

Martin Lubricants  
484 East 6th St.  
Smackover, AR 71762

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC (800) 424-9300

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 3	H402	Nocif pour les organismes aquatiques
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

#### 2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS CA

Mentions de danger (GHS CA)	: H402 - Nocif pour les organismes aquatiques H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence (GHS CA)	: P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

# Xtreme ATF Type F

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Distillates, hydrotreated heavy paraffinic	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 20 et 50 atomes de carbone (C20-C50), et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19 cSt à 40 °C (100 SUS à 100°F). Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.] distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	N° CAS: 64742-54-7	93,683 – 94,458
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 15 et 30 atomes de carbone (C15-C30), et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19 cSt à 40 °C (100 SUS à 100°F). Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.] distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	N° CAS: 64742-55-8	2,03 – 2,9
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based	Lubricating oils (petroleum), (C=15-30), hydrotreated neutral oil-based lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based	N° CAS: 72623-86-0	0,725 – 1,088

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

# Xtreme ATF Type F

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Premiers soins après ingestion : Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.  
Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.3. Référence aux autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.  
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

# Xtreme ATF Type F

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

##### Protection des mains:

Gants de protection

##### Protection oculaire:

Lunettes de protection

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

##### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide rouge, limpide
Couleur	: Rouge
Odeur	: Pétrole doux;Hydrocarbure.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Négligeable à STP
Vitesse d'évaporation relative (éthér=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Non déterminé. Température attendue >260°C (500°F)
Point d'éclair	: 231 °C (488°F)
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Point d'éclair égal ou supérieur à 200°F/93°C Non applicable
Pression de vapeur	: Négligeable à STP

# Xtreme ATF Type F

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Densité relative de vapeur à 20 °C	: > 1 at STP
Densité relative	: 0,88
Masse volumique	: 7,31 lb/gal
Solubilité	: Produit pratiquement insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 48,31 mm <sup>2</sup> /s at 40°C (212°F) or 7.30 cSt at 100°C (212°F)
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit est non réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucun dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.
Hardening time:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

#### Distillates, hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

DL50 orale rat	> 15000 mg/kg Source: IUCLID
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg Source: IUCLID

#### Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg Source: IUCLID
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: IUCLID
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	2,18 mg/l Source: IUCLID
ETA CA (poussières,brouillard)	2,18 mg/l/4h

#### Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg Source: IUCLID
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: IUCLID
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	2,18 mg/l Source: IUCLID
ETA CA (poussières,brouillard)	2,18 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé.
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

# Xtreme ATF Type F

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

Xtreme ATF Type F	
Hydrocarbure	Oui
Viscosité, cinématique	48,31 mm <sup>2</sup> /s at 40°C (212°F) or 7.30 cSt at 100°C (212°F)
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)	
Viscosité, cinématique	120 mm <sup>2</sup> /s @ 100 C
Hydrocarbure	Oui

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets adverses à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Nocif pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Distillates, hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)	
CL50 - Poisson [1]	> 5000 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
CE50 96h - Algues [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)	
CL50 - Poisson [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID

Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)	
CL50 - Poisson [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Distillates, hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID

Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID

# Xtreme ATF Type F

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/conteneur conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG / DOT / IMDG / IATA

TDG	DOT	IMDG	IATA
<b>14.1. Numéro ONU</b>			
Non réglementé pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.2. Désignation officielle de transport</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**TDG**  
Non réglementé

**DOT**  
Non réglementé

**IMDG**  
Non réglementé

**IATA**  
Non réglementé

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# Xtreme ATF Type F

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Directives nationales

##### Distillates, hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

Inscrit sur la DSL canadienne (Liste intérieure des substances)

##### Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)

Inscrit sur la DSL canadienne (Liste intérieure des substances)

##### Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)

Inscrit sur la DSL canadienne (Liste intérieure des substances)

#### 15.2. Réglementations internationales

##### Xtreme ATF Type F

Non répertorié dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis

##### Distillates, hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

Inscrit à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis - Statut: Actif  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

##### Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)

Inscrit à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis - Statut: Actif

##### Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)

Inscrit à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis - Statut: Actif  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission : 10/26/2023  
Date de révision : 10/27/2023  
Remplace la fiche : 06/30/2019

#### Textes complet des phrases H:

H402	Nocif pour les organismes aquatiques
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada